

Commune de SEMBADEL

Bulletin Municipal 2023

*Les membres du Conseil Municipal de Sembadel vous souhaitent
une bonne et heureuse année 2024*



La prise d'eau de Sembadel (©Vincent Gobet)

LE MOT DU MAIRE

Année 2023 : une année perturbante pour tous.

Depuis le début du conflit entre la Russie et l'Ukraine, le monde géopolitique semble devenu fou. Le Soudan, et depuis peu, le conflit Israélo-Palestinien ont amené une inquiétude au sein du monde occidental ; si, à Sembadel, tout cela semble être loin de nous, nous en sommes en fait en train d'en subir les conséquences. L'inflation et les difficultés au quotidien, l'incertitude sur l'avenir de nos enfants créent un malaise qui engendre parfois des réactions auxquelles nous n'étions pas habitués. Les informations ne sont pas là non plus pour nous rassurer, sachant que les journalistes se doivent de faire du sensationnel pour augmenter leur audimat. Heureusement, la violence que les habitants des grandes communes subissent n'est pas de mise chez nous. Je ne cesserai de répéter : oui, on est bien dans nos campagnes, on est bien à Sembadel.

Cette année, les impôts locaux ont augmenté ; l'état s'est permis d'augmenter les bases de calcul, sur lesquelles nous n'avons pas la main, mais par contre, les taux d'imposition votés en conseil municipal n'ont pas bougé. Nous ne savons pas si, dans les années à venir, nous ne serons pas obligés de modifier les taux à la hausse pour compenser le manque chronique de financement de la part de l'état. Nous avons lancé des travaux sans avoir la possibilité de demander des subventions, l'état nous imposant un seul dossier par an, le département 26 000€ sur une période de 2 ans. Il nous faudra faire des choix : soit continuer à améliorer notre commune, soit arrêter certains projets.

Parmi les projets, avant toute chose, nous demeurons vigilants sur la situation financière de la commune. Le projet qui nous semblait le plus intéressant était celui de la maison d'accueil pour personnes âgées valides ; vu l'inflation du coût de la construction et la hausse des taux d'emprunt, nous devons, à notre plus grand regret, pour le moment, le mettre en sommeil. Le champ photovoltaïque relève du parcours du combattant ; nous nous battons contre un gouvernement schizophrène qui réclame de l'énergie verte, de la remise en état de zones humides et qui vous met tous les bâtons possibles dans les roues quand vous voulez le faire, qui plus est sans demander de subventions. Nous ne lâchons pas, certains projets équivalents ont mis plus de 12 ans avant de sortir.

Les travaux de 2023 : Une longue liste de travaux que nous avons dû réaliser en grande partie sans subventions. Beaucoup de projets ne sont pas visibles, mais sont d'importance.

Voirie : réfection des routes le Mazel / limite St Pal ; Dignac / limite Monlet ; les Salles / limite Connangles (subventionné à 50%)

Piste sous la Roche : consolidation vers le ruisseau La Borne, élargissement de la chaussée et réfection d'un busage à La Vernède ; entretien courant des voiries (goudronnage et éparage sans subvention)

Terrain de tennis transformé en terrain multi activités (subventionné à 60 %)

Aire de covoiturage : réalisée par l'Agglo, elle est un point de rencontre pour ceux qui veulent réduire leurs frais de déplacement et amène de la vie à la gare.

Eclairage public : passage en LEDS des lampadaires du bourg et de la gare ; toute la commune est maintenant en LEDS et cela représente une grosse économie d'énergie.

Panneaux touristiques : (en cours, sans subvention) ils accueilleront les promeneurs souhaitant découvrir Sembadel, au travers des curiosités et des artisans et commerçants.

Bâtiments : l'insonorisation de la salle des associations (ex des jeunes) (sans subvention) était absolument nécessaire.

Changement des portes, des fenêtres et mise en place de volets roulants à l'école.

Rénovation énergétique : mise en place de panneaux photovoltaïques et de radiateurs électriques nouvelle génération pour les appartements de la gare (avec une grosse aide de l'agglo : plus de 60%).

Traitement des boiseries contre les parasites ; rénovation du système de tintement des cloches à l'église.

Toilettes publiques du bourg : rénovation complète en cours.

Véhicule : le car de la régie assurant le transport scolaire a été renouvelé ; l'ancien, revendu, avait dépassé l'âge d'utilisation autorisé.

La poursuite des projets en cours :

Champ photovoltaïque : même si comme dit plus haut, c'est compliqué, nous ne baissons pas les bras.

Carte communale : l'enquête publique va bientôt débiter. Nous avons mis en place une réunion d'informations le samedi 1^{er} avril 2023 à laquelle ont participé de nombreuses personnes. Un commissaire enquêteur sera nommé et vous pourrez, en mairie, venir faire part de vos observations.

Les nouveaux projets :

OPAC/LOGIVELAY : nous avons cédé à cet organisme une parcelle en vue de construire deux maisons individuelles. Dès la première demande de construction, la parcelle sera divisée en deux.

Aménagement du bourg : c'est le projet phare du mandat ; nous avons réalisé l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques et la rénovation des réseaux d'eaux, et comme prévu, après 3 années d'attente pour la stabilisation des sols, le projet sera lancé courant 2024 dès que nous aurons le retour des attributions de subventions. Ce sera un projet long, d'amélioration de notre bourg, mais aussi de sécurisation par la mise en place de chicanes, de dévoiement de chaussée pour réduire la vitesse des véhicules. Le projet englobe une partie paysagère avec une renaturation de certains espaces, des bordures, des plantations...

Par ailleurs, nous tenons comme chaque année à remercier tous les membres du comité des fêtes pour leur implication dans la réussite des animations qu'ils ont mis en place tout au long de l'année.

La prise d'eau, dans le Bois Noir, ancienne réserve SNCF, a trouvé en la société de pêche une nouvelle vocation ; merci à tous ceux et plus particulièrement à Jean-Gilles RIX pour leur dévouement et la publicité que cela représente pour Sembadel.

Notre école se porte bien ; les effectifs sont stables et l'association des parents d'élèves toujours aussi active.

Début 2024, nous aurons le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux qui se veut être un moment important d'informations. Nous vous attendrons nombreux à ce moment de convivialité qui sera suivi d'un verre de l'amitié.

D'ici là, nous vous souhaitons de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année et avec quelques jours d'avance nos meilleurs vœux de santé, de réussite et tout simplement de quiétude au quotidien.

Roland GOBET

ETAT CIVIL 2023

Naissances :

- MAISONNEUVE Faustine, Victoire le 18/01/2023 à Le Puy-en-Velay
- COUDERT Ariane le 20/11/2023 à Le Puy-en-Velay

Décès et transcriptions de décès :

- MOUNY Bernadette le 17/01/2023
- TISSANDIER René, Benoit, Rolland le 03/03/2023
- FARGET Marie, Andrée, Virginie veuve MONATTE le 30/06/2023
- CHAUMETTE Simone le 16/08/2023
- MALHOMME Yvonne, Jeanne veuve RABASTE le 14/10/2023

Mariage :

- BORIE David et BENIER Julie le 29/04/2023

TRAVAUX 2023



← Bâtiment La Gare

Travaux rénovation énergétique au bâtiment La Gare (photovoltaïque et changement radiateurs des 3 appartements)

Subvention par la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay

Ecole →

Changement des fenêtres, portes extérieures et volets de tout le rez de chaussée,

Peinture de la classe



Route de Hierbes

Glissières de sécurité



La **Vierge** et la **Croix** devant l'église, restaurées par des bénévoles du Bourg



Travaux de voies communales

*Subventions de l'Etat et le
Département*



Aire de covoiturage Sembadel Gare
*Financement total par la Communauté
d'agglomération du Puy-en-Velay*



Rénovation du terrain de tennis en terrain
multi activités



**Passage en LEDS de l'Eclairage Public sur
Sembadel Gare et Le Bourg**

ADRESSES UTILES

| SERVICE | ADRESSE | TEL | MAIL |
|--|---|----------------|---|
| Mairie SEMBADEL | 23 rue saint-Badel Le Bourg 43160 SEMBADEL | 04 71 00 90 62 | mairie.sembadel@wanadoo.fr site : sembadel.fr Ouvert au public : le jeudi et le samedi de 9 h 00 à 12 h 00 |
| DEA Service de l'eau | 25 Rue Beauregard 43000 CHADRAC | 04 71 06 62 72 | |
| La Poste FELINES | Le Bourg 43160 FELINES | | Horaires : Lundi 9h00-12h30 Mardi 9h00-12h30 Jeudi 13h30-17h30 Vendredi 13h30-17h30 |
| La Poste LA CHAISE- DIEU | rue Saint MARTIN 43160 LA CHAISE- DIEU | | Horaires : Mardi 9h00-11h45 et 13h30-16h15 Jeudi 9h00-12h00 et 13h30-16h00 Vendredi 13h30-16h00 |
| Médecin de garde | | 04 71 04 33 33 | |
| Maison France Services CRAPONNE SUR ARZON | 1 place de la Gare 43500 CRAPONNE SUR ARZON | 04 71 03 31 40 | Lundi sur RDV 9h00-12h30 Mardi sans RDV 9h00-16h30 Mercredi sans RDV 9h00-12h30 Jeudi sans RDV 9h00-12h30 et 13h30-16h30 Vendredi sans RDV 9h00-12h30 |
| Maison France Services ALLEGRE | 14 rue du Mont Bar 43270 ALLEGRE | 04 71 07 77 09 | Du lundi au vendredi De 10h00-12h00 et 13h30-16h30 |

Délivrance de pièces d'identité (CNI et passeport)

Les imprimés de demande de carte d'identité ou de passeport (version papier) sont à votre disposition en mairie de Sembadel.

Vous trouverez ci-dessous une information de la part de la mairie de Craponne sur Arzon (mairie la plus proche sur le secteur) habilitée à recevoir vos demandes.

La mairie de Craponne-sur-Arzon s'est dotée d'un nouvel outil pour développer ses télé services et renforcer la relation avec ses administrés.

Depuis 1^{er} janvier 2023, vous devez passer par le site internet :

<https://www.craponnesurarzon.fr>

pour prendre rendez-vous en ligne dans le cadre de vos démarches pour les passeports et cartes d'identité.

Vous recevrez des notifications personnalisées pour connaître les pièces justificatives à fournir lors de vos rendez-vous.

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : DP

Auvent, pignon

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : DP

• > 20 m² : PC

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti

• < 20 m² : DP

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :
DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET
CHANGEMENT DE MENUISERIES
EXTÉRIEURES : DP

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité

• Surélévée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité

• Surélévée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP

• Surélévée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

GARAGE

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : DP

• > 20 m² : PC

• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

PISCINE

• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité

• < 100 m² ouverte : DP

• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP

• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

PORTAIL
DP

CABANE BOIS OU BÉTON

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : DP

• > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE,
CLÔTURE
DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

• < 5 m² : aucune formalité

• < 40 m² : DP

• > 40 m² : PC

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².

• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

Pas de permanences les jours fériés
(15 août - 1^{er} novembre - 11 novembre).

Nos services seront fermés le vendredi 15 juillet et le lundi 31 octobre.
Il n'y aura pas de permanence ces jours là.

Rendez-vous :

- sur impots.gouv.fr rubrique « Contact et RDV » en haut de la page d'accueil
- depuis l'espace particulier
- auprès du France Services ou la mairie

Liste des offres de service :

- 1 - Obtenir des informations générales sur les démarches fiscales ou le paiement de créances locales ;
- 2 - Bénéficier d'un accompagnement au numérique pour les démarches en ligne ;
- 3 - Être aidé pour déclarer ses revenus ;
- 4 - Gérer son prélèvement à la source ;
- 5 - Obtenir des informations sur les Impôts locaux (taxe foncière et taxe d'habitation) ;
- 6 - Obtenir des informations relatives aux sommes à payer (produits locaux) ;
- 7 - Faire une réclamation contentieuse ;
- 8 - Déclarer et gérer un changement de situation en cours d'année ;
- 9 - Payer (impôts, produits locaux, produits hospitaliers et amendes) ;
- 10 - Acheter des timbres fiscaux en ligne ;
- 11 - Demander une remise gracieuse ou des délais de paiement ;
- 12 - Obtenir un bordereau de situation ;
- 13 - Obtenir des informations sur la procédure de surendettement.

Direction Départementale des Finances Publiques
de Haute-Loire
Août 2022

Permanences

assurées par un agent des
Finances Publiques

| Lieu | Dates | Horaires |
|-------------------------------|--|-----------------------|
| ALLÈGRE (France Services) | 2 ^{ème} et 4 ^{ème} vendredi du mois | 9h-12h 13h30-16h30 |
| CRAPONNE (France Services) | 1 ^{er} et 3 ^{ème} lundi du mois (FS fermée les après-midis du 19 septembre et 3 octobre) | 9h-12h 13h30-16h30 |
| LA CHAISE DIEU (Mairie) | 2 ^{ème} lundi du mois | 9h-12h 13h30-16h30 |
| SAINT PAULIEN (Mairie) | 1 ^{er} et 3 ^{ème} mardi du mois | 9h-12h 14h-16h30 |
| VOREY (France Services) | 1 ^{er} et 3 ^{ème} vendredi du mois | 9h-12h 14h-16h30 |

☑ LE PUY-EN-VELAY : du lundi au vendredi

Centre des Finances Publiques, 1 rue Alphonse Tarrasson
de 8h30 à 12h30
lundi et jeudi sur rendez-vous



Buralistes agréés

Pour payer vos factures locales contenant un QR code, vous pouvez aller chez un buraliste agréé.
Paiement possible en espèces (dans la limite de 300 €) ou par carte bancaire.

Liste des buralistes agréés :

- CHAMALIÈRES SUR LOIRE
Le Médiéval, 10 place Noël Jourda de Vaux
- CRAPONNE SUR ARZON
Tabac Cadeaux, 5 boulevard du Nord
- LA CHAISE DIEU
La Fontaine, place de la Fontaine
- SAINT PAULIEN
- Café du Velay, 24 avenue du Ruessium
- Tabac, 42 avenue du Ruessium
- ROSIÈRES
Tabac Presse, 13 place Jeanne d'Arc
- VOREY SUR ARZON
La Bascule, place des Moulettes

COMITE DES FETES - Manifestations 2024

Dimanche 7 janvier : galettes

Samedi 03 Février : AG

Dimanche 9 Juin : Véhicules anciens

Dimanche 4 août : vide grenier

17 et 18 août : fête d'été

Samedi 16 novembre : projection d'un film pour téléthon

Samedi 07 décembre : concours de belote

Retour sur les animations 2023

Belle affluence à la fête patronale



Grand succès de la Ronde des Sapins



Le vide grenier a tenu toutes ses promesses

Les Vieilles voitures



Nostalgie : SEMBADDEL autrefois

Le Bourg dans les années 1940 : ses commerces et ses artisans qui étaient au centre des besoins de la vie quotidienne.

C'était il y a moins d'un siècle, et pourtant....Une trentaine de fermes, des cafés restaurants, des épiceries, des artisans, deux classes à l'école avec plus de 40 élèves, un Couvent, une Poste, animaient la vie rythmée par les saisons et les activités qu'elles impliquaient : les labours, fenaisons, moissons, battages, les fêtes et rites religieux. Au lavoir de la Jacomine, se mêlaient les bavardages des lavandières qui échangeaient les dernières nouvelles du pays.

Des fêtes religieuses mobilisaient tous les habitants : les rogations avec la bénédiction des champs, la fête-Dieu et en août, Saint Roch, le saint patron de la Commune avec sa traditionnelle procession dans les rues du village. Autre temps, autres mœurs ! Les habitudes de vie ont changé et les traditions et commerces ont disparu.

Des cafés restaurants : Lieux de rencontre par excellence :

Chez « la Marcelle » BONNEBOUCHE, ou « *chez Rousset* » (au fond de la rue du commerce)

Elle tenait un restaurant, un café, une petite épicerie et vendait du tabac

En 1959, elle a été la première à avoir le téléphone dans le bourg. Marsin s'occupait de sa petite ferme de quelques vaches. Très bonne cuisinière, renommée et appréciée dans tous les alentours, chez elle se faisaient les repas de mariage, d'enterrement, les offices anniversaires et autres rassemblements. Les employés du chemin de fer arrivaient à pied depuis la gare, et plusieurs couples se sont rencontrés et formés chez elle. Pendant la guerre, des Juifs y venaient en train du Puy. A plus de 50 ans, elle s'est mariée avec Monsieur BONNEFOY, propriétaire de l'auberge de Malaguet où elle s'est installée.

L'auberge GALLON : « *chez le Bara* » (place de l'église) seul café qui est encore ouvert en été et à certaines occasions. L'auberge était tenue par Alphonse GALLON et son épouse Gaby . Dans sa camionnette , il emmenait les gens au marché à Craponne. Il faisait aussi du commerce avec le midi : fruits et pommes de terre. Parti tenir l'Hôtel du Sapin au Puy, ce sont René et Marguerite JUILLON puis Maria JAMON qui ont repris le café. Son fils Mémé (Bernard) à son retour à Sembadel, a donné à l'auberge le nom de « Taverne de Bigorre » en raison de son attachement à cette région du sud-ouest, terre de rugby et de son ami Garuet. Pendant de nombreuses années, sa table a attiré des clients et amis fidèles.

Le café CHARRIER (en face de l'église) Propriété de Charles BAYARD, boucher à la Chaise-Dieu, tenu par Madame CHARRIER. La Paroisse d'Oullins a racheté le bâtiment pour y installer les dortoirs de sa colonie de vacances et l'a revendu à Roger BUSSAC, agriculteur bien connu dans la région pour ses talents de rebouteux.

Des épiceries

Chez TERRASSON ou « *chez Pinieru* » (rue du commerce) tenue par Marcel et Rose chez qui on trouvait de l'épicerie, de la quincaillerie, de la mercerie, des ustensiles de cuisine, des cadeaux pour Noël et autres occasions, mais aussi de la morue séchée. Au départ de Marcelle BONNEBOUCHE, ils ont repris le commerce du tabac.

Marcel était également cordonnier et réparait les chaussures usagées.

Chez PASCAL (sur la place de l'église, rue Saint Badel) Tenue auparavant par Madame RAVEL qui, avec sa machine à coudre, faisait des vêtements pour les particuliers. Sylvia PASCAL a pris sa suite vers 1949 ; elle vendait de l'épicerie, de la layette, des bonbons et divers articles. Son mari Julien, cantonnier, muni de sa brouette, d'une pelle et d'une pioche, entretenait les routes, bouchait les ornières.

Une boulangerie : elle s'est installée après la guerre au-dessus de l'église, tenue par Rémi et Marie GAGNE. Au cours de ses tournées, Rémi approvisionnait les villages. Un réfugié pâtissier lui avait aussi appris à faire des brioches et des allumettes

Une boucherie : tenue par GIBERT pendant 2 à 3 ans (au fond de la rue des prairies)

Des commerçants ambulants

Installés sur la place de l'église certains dimanches, ils proposaient vêtements ou chaussures : TARENTOLA, Barbe bleue, le Cantalou, LAURENT. Des « paters » venaient ramasser les peaux de lapins et les vieux « petas » et vendaient de la vaisselle.

Des artisans

Des forgerons charrons :

Laurent ESPAGNON, dit « *chez le trou* » (rue du forgeron). Son neveu, Gustou, a été le dernier à utiliser la forge.

Pierre VIGNAL (en face de la Mairie) fabriquait les chars.

Des maçons :

Eugène JAMON

Marcel MALCROS « *chez Grabilan* » associé avec Baptiste BAYLOT de la Roche. Leurs outils dans la musette, ils partaient en vélo sur leurs chantiers bâtir maisons, murs, toitures...

Des menuisiers charpentiers

Eugène DIOUDONNAT « *chez le patère* » (rue parallèle) fabriquait les cercueils, les portes et fenêtres des habitations.

Jean BUSSAC « *chez Dadau* » (rue des granges)

Des sabotiers

Leurs sabots « *les esclots* » étaient taillés sur mesure dans du bouleau, avec ou sans bride, peints en noir ou vernis, sculptés à la gouge, parfois cloutés.

Jean RABASTE, surnommé « *le gogne* » (en raison de sa joue enflée) lui-même se plaisant à attribuer des sobriquets à tout le monde.

Sa maison, près du couvent, a été démolie. Il était aussi sollicité pour tuer les cochons, tâche également confiée à Jean MARCONNET et à Jean MONATTE .

SABY occupait la maison devenue ensuite la Poste, rue Saint Badel tout en travaillant aussi à la scierie à Sembadel Gare

Un mécanicien :

Jean Pierre TAVERNIER qui réparait aussi bien les vélos que les casseroles, vendait des écrémeuses, des faucheuses, des pompes à eau.

Le garde champêtre : Jean FAYET dit « *le garde* » était chargé de distribuer les convocations et les courriers de la mairie. Fossoyeur, il préparait au cimetière la dernière demeure de ceux qui quittaient ce monde

Le facteur : Auguste FAYET distribuait le courrier tandis que son épouse Alice tenait le bureau de Poste, rue Saint Badel

La béate : Léontine Rosine FAYET, plus connue sous le nom de *Rosalie*, avait un rôle limité du fait de la présence des religieuses du couvent qui enseignaient le catéchisme

Les dentelières, seules au coin de l'âtre ou rassemblées sur le seuil d'une maison, confectionnaient des mètres de dentelle. Des « *leveuses* » qui leur fournissaient le fil et les cartons, venaient prendre livraison de leur travail et les payaient à l'aune.

En ce temps- là, Pierre RICHARD était maire de la Commune (jusqu'en 1959). Le secrétariat de Mairie était assuré par l'instituteur. Renée BERBIGIER et Etienne JOUMEL enseignaient de la maternelle au certificat d'études. Les abbés CARRORI et ensuite CLEMENT ont été parmi les derniers curés de Sembadel. Le Couvent a fermé ses portes en 1943, Sœur Véronique étant la dernière à y avoir résidé.

Rédigé par Jacqueline LHOSTAL à partir des souvenirs de Malou CHAUSSAT et de Maurice FARGET

Joyeuses
Fêtes

The text 'Joyeuses Fêtes' is written in a large, elegant, cursive script. The word 'Joyeuses' is in black, and 'Fêtes' is in a golden-brown color. The text is surrounded by several decorative elements: a large golden star, a smaller red star, and several small golden dots of varying sizes, all arranged in a scattered pattern around the text.